



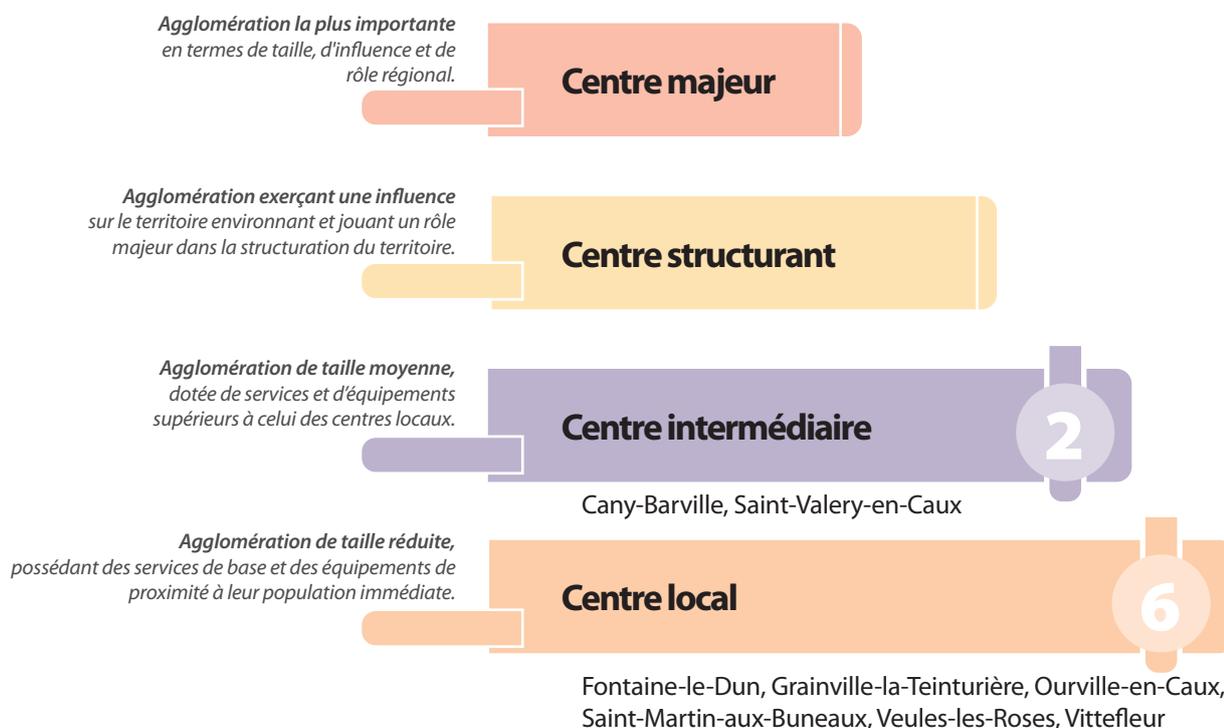
▶ PLUi CC de la Côte d'Albâtre ◀

ÉQUIPEMENTS & SERVICES
Fiche diag' du territoire n°4

Jun 2024

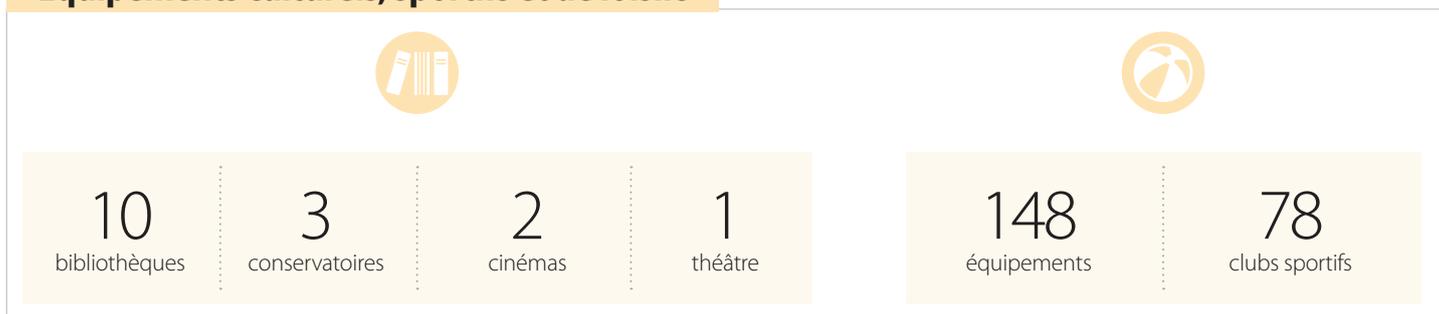
L'armature des équipements

Plusieurs centralités maillent le territoire selon la classification de l'armature urbaine établie par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cela se traduit par une articulation du territoire communautaire autour de 3 bassins de vie : Saint-Valery-en-Caux, Cany-Barville et Luneray (CCTerroir de Caux). 37 communes, soit 46 % de la population, ne relèvent de l'influence d'aucun de ces pôles urbains.

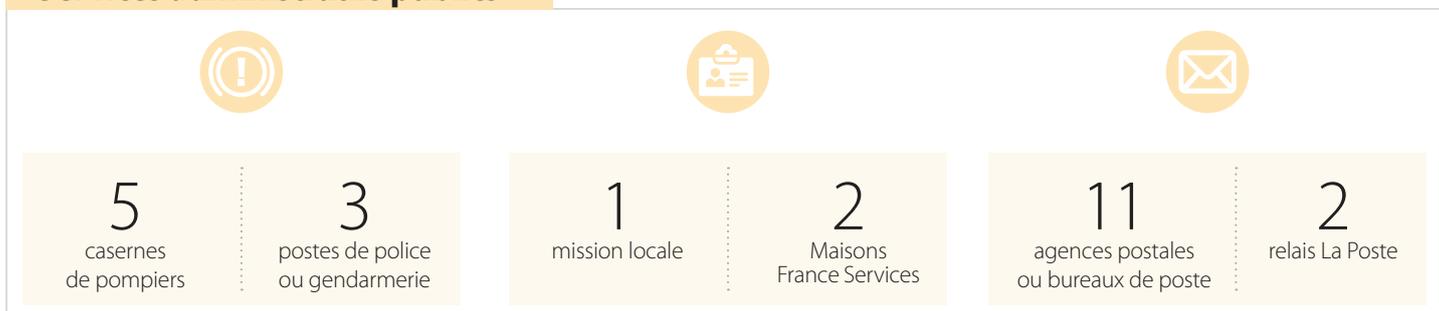


Équipements et services publics

Équipements culturels, sportifs et de loisirs



Services administratifs publics



Petite enfance



140 enfants accueillis

5 services de garderie
 » 3 établissements publics
 » 2 établissements privés

3 relais petite enfance

Équipements scolaires publics à la rentrée 2022

Enseignement pré-élémentaire et élémentaire

2 615 élèves

49 établissements
 » 20 écoles pré-élémentaires
 » 29 écoles élémentaires

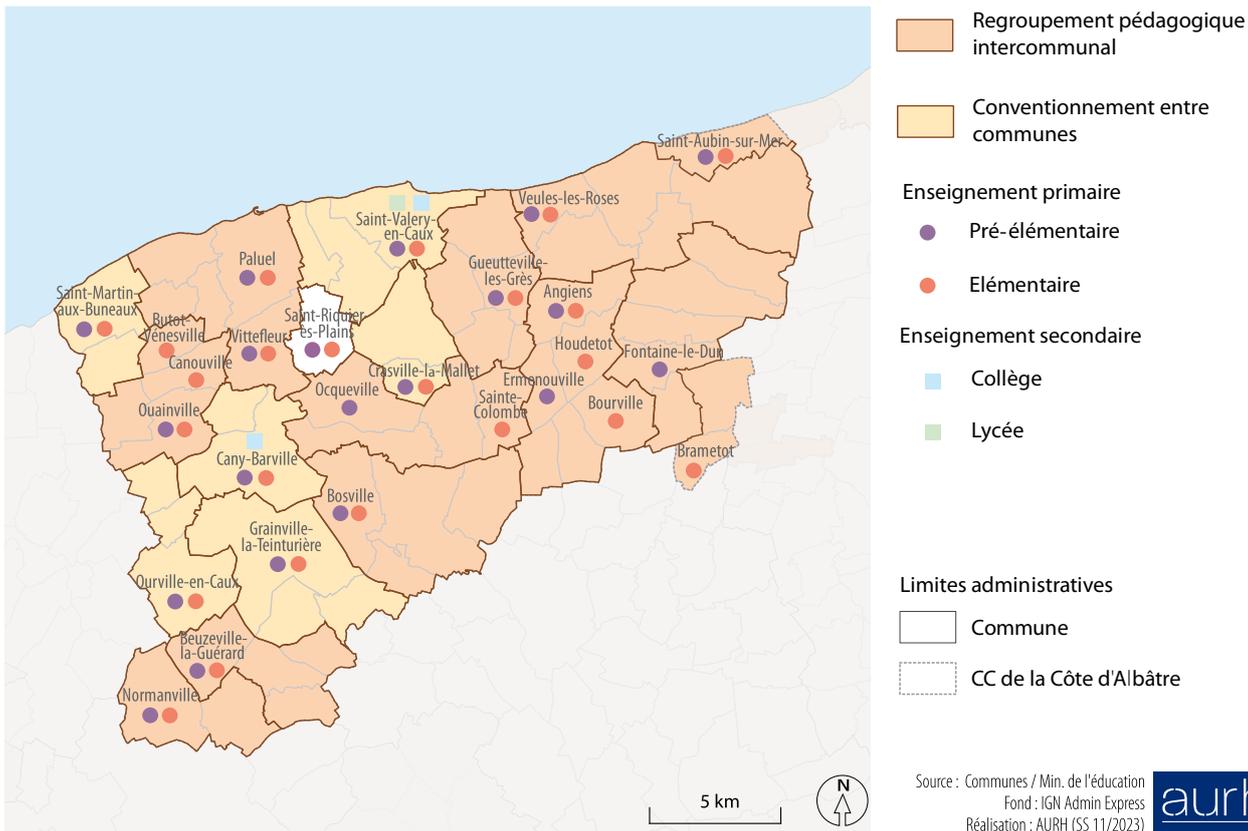


Enseignement secondaire

1 547 élèves

3 établissements
 » 2 collèges
 » 1 lycée

LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE



Offre de soins



72 professionnels de la santé
 (répartis dans 10 communes
 du territoire)



15 médecins généralistes
 (répartis dans 5 communes, dont
 11 médecins de + de 55 ans)



4 résidences
 pour personnes âgées



3 EHPAD

Les enjeux équipements & services

1.



Conforter le rôle des polarités qui centralisent les principaux services publics

- › Asseoir les polarités majeures, Saint-Valery-en-Caux et Cany-Barville, en confortant les équipements et services existants ;
- › Développer les pôles de proximité pour faciliter l'accès aux équipements.

2.



Maintenir l'offre conséquente d'équipements présente

- › Protéger l'équilibre territorial au travers des services publics présents ;
- › Maintenir les équipements scolaires, principalement organisés en RPI ;
- › Préserver l'offre actuelle en équipements sportifs, culturels et de loisirs, importante pour ses habitants.

3.



Renforcer l'offre de santé

- › Anticiper le départ en retraite des médecins généralistes déjà installés ;
- › Améliorer l'accès aux soins, particulièrement aux soins spécialisés et aux services d'urgence et de réanimation.

4.



Développer les réseaux numériques

- › Finaliser le raccordement des locaux de la Communauté de communes à la fibre optique (réseau FTTH) ;
- › Anticiper le raccordement des constructions privées à la fibre optique ;
- › Améliorer la qualité de la couverture mobile ;
- › Encourager l'aménagement d'un lieu de médiation numérique.

Sources : ANCT / enquête AURH 2022 / CC de la Côte d'Albâtre / INSEE – BPE 2021 / Ministère de l'éducation nationale / Ministère de la Culture – BASILIC 2021 / Ministère des Sports – Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques 2020 / Atlas Santé / Carto Santé.